

Radio-Canada, et que tous les employés sont retournés au travail, sauf M. Peers, directeur du service des causeries et des affaires publiques, M. Hugh Gillis, son adjoint, et M. Bernard Trotter, qui ont déclaré ne vouloir qu'aucune suite ne soit donnée à leur démission jusqu'à ce qu'ils aient comparu demain devant le comité de la radiodiffusion de la Chambre des communes.

Voilà pour le compte rendu officiel des documents. On m'apprend que M. Bushnell a tenu une conférence de presse, mais je n'en ai vu aucun compte rendu. D'ailleurs, je ne crois pas qu'il y en ait eu, sauf pour ce qui est paru subséquemment dans les journaux. Sauf erreur, M. Bushnell a également fait une déclaration à Radio-Canada, ou cours d'une interview. Je n'ai pas de notes là-dessus non plus.

Pendant que j'ai la parole, et afin de compléter le compte rendu, permettez-moi de me reporter à une série de questions que le chef de l'opposition m'a posées la semaine dernière lorsque j'étais absent. Peut-être ferais-je bien de répondre à ces questions maintenant afin que le compte rendu soit complet. Le chef de l'opposition m'a demandé, comme en fait foi la page 5332 du hansard:

Des entretiens ont-ils eu lieu ces dix derniers jours à Toronto ou à Ottawa entre la direction de Radio-Canada et les personnes qui, depuis, ont résigné leur poste dans la Société?

La réponse est oui.

On m'a demandé aussi:

Dans le cas de l'affirmative, qui a participé à ces entretiens du côté de la direction de Radio-Canada et du côté du personnel du service des causeries et des affaires publiques?

La réponse est la suivante: M. E. L. Bushnell, pour ce qui est de la direction de Radio-Canada, et M. Frank Peers, pour ce qui est du personnel du service des causeries et des affaires publiques. La dernière partie de la question était conçue ainsi qu'il suit:

Combien y a-t-il eu d'entretiens et quels jours?

La réponse est qu'il y a eu un entretien, le dimanche 21 juin. Voilà la réponse complète aux questions qu'a posées le chef de l'opposition. De plus, l'honorable député de Laurier et l'honorable député d'Essex-Est ont posé des questions à propos des démissions mais, comme je l'ai déjà dit, tous les intéressés, sauf les trois que je viens de mentionner, sont retournés au travail et je ne suis pas en mesure de répondre en détail à ces questions.

Lorsque j'ai parlé de cette affaire jeudi matin, je crois, à mon retour de St. Catharines, j'ai dit que je ferais une déclaration à la Chambre lundi. Je crois que l'expression n'était guère heureuse. Je ne pensais pas alors que ces messieurs allaient comparaître

devant le comité ou que cette affaire se poursuivait. Vu donc que l'affaire est pendante, je crois qu'il ne conviendrait guère que je formule des observations sur les conséquences ultimes de cette question jusqu'à ce que le comité ait étudié les témoignages qui lui seront présentés et qu'il ait pris toutes mesures qu'il estimera devoir prendre en ce qui concerne l'interrogatoire des témoins. Pour cette raison je ne dirai rien à ce sujet, jusqu'à ce que la question ait été élucidée après avoir été étudiée par notre comité de la Chambre des communes.

Toutefois, avec l'assentiment de la Chambre, je parlerai brièvement de M. Bushnell dont le nom a paru ces jours-ci dans les journaux à propos de diverses nouvelles et rumeurs de démissions qui devaient avoir lieu incessamment, et ainsi de suite. M. Bushnell a été nommé directeur général adjoint de la Société quand elle a été réorganisée l'automne dernier. M. Ouimet a alors assumé le poste de directeur général. Ensuite, MM. Ouimet et Bushnell ont été nommés président et vice-président respectivement.

En décembre dernier, la Société a dû faire face à la grève de Radio-Canada. M. Ouimet avait dû s'absenter. Il est rentré pour essayer d'arriver à un règlement de cette grève. En conséquence, il a subi une crise d'épuisement et, comme nous le savons tous, il a été depuis gravement malade. Je suis heureux de dire que, selon ses médecins, il lui sera possible de retourner au travail d'ici deux ou trois semaines, sans toutefois pouvoir, au début, assumer toutes les tâches que comportent ses fonctions. A la suite de la maladie de M. Ouimet, M. Bushnell a exercé les fonctions non seulement de directeur général adjoint mais aussi de directeur général, de président et de vice-président. Autrement dit, il a fait le travail de deux hommes.

Ceux d'entre nous à la Chambre qui ont suivi la situation de près au cours des derniers mois,—et je vois que la *Presse canadienne* le mentionne dans un communiqué paru ce matin dans les journaux,—se rendent compte que les six derniers mois ont probablement été les plus durs depuis les débuts de la Société. Je puis dire qu'à ma connaissance personnelle, M. Bushnell a travaillé sans relâche au cours de cette période et qu'il s'est voué absolument et entièrement aux affaires de la Société. Je sais qu'à maintes reprises pendant la durée de la grève il était à la tâche de 17 à 18 heures par jour. Même si je ne suis pas médecin, je puis dire aux députés,—et j'ai d'ailleurs, des renseignements à cet égard,—que M. Bushnell est absolument et complètement épuisé par la lourde tâche dont il a dû s'acquitter alors. J'ai même craint que plus d'un